



### Charte d'Organisation Tournoi Jeunes Labellisé LIFB

#### **Article 1 : Objet**

Afin de promouvoir le niveau des compétitions régionales et d'élargir l'offre compétitive pour les jeunes franciliens en proposant une pratique régulière à leur niveau de compétition, la Ligue Ile-de-France de Badminton met en place un label pour les tournois privés organisés par les clubs ou Comités Départementaux.

Cette charte a pour but de définir les conditions minimales que doit satisfaire l'organisation d'une telle compétition ainsi que les aides que la Ligue peut accorder aux organisateurs.

#### **Article 2 : Label « Tournoi Labellisé »**

Après demande par le club organisateur et consultation de la Commission des opérations sportives, le Label est délivré par la Ligue. Il n'est pas obligatoirement renouvelé d'une année sur l'autre.

Il permet de référencer le tournoi comme compétition régionale sur l'interface de POONA (dans la réforme des classements de septembre 2015, les compétitions régionales rapportent plus de points que les compétitions de clubs ou Comités).

C'est la raison pour laquelle le tournoi doit être uniquement Jeunes et non Jeunes/Vétérans par exemple.

Sur la saison 2017-2018, trois dates ont été bloquées pour recevoir un tournoi :

- 11 et/ou 12 novembre 2017
- 13 et/ou 14 janvier 2018
- 3 et/ou 4 février 2018
- 24 et/ou 25 mars 2018

Un seul tournoi sera labellisé par date.

Les candidatures sont ouvertes dès le 1 juillet et ce jusqu'à la veille de la date limite de délivrance du Label.

Les dates limites de délivrance du label sont les suivantes :

- 11 août 2017 pour le tournoi du 11 et/ou 12 novembre 2017
- 13 octobre pour le tournoi du 13 et/ou 14 janvier 2018
- 3 novembre pour le tournoi du 3 et/ou 4 février 2018
- 24 décembre pour le tournoi du 24 et/ou 25 mars 2018

#### **Article 3 : Critères d'attribution**

En cas de nombreuses demandes ou sur des dates identiques, les critères d'attributions seront les suivants :

- L'organisateur offrant une compétition avec le plus grand nombre de tableaux
- Le niveau du label fédéral EFB (un nombre d'étoile important sera favorisé) du club recevant la compétition.
- En cas d'égalité des critères ci-dessus : un club n'ayant jamais reçu ce label sera prioritaire sur un club ayant organisé la saison précédente.
- En cas de nouvelle égalité, le club avec le plus grand nombre de licences jeunes sera désigné.

#### **Article 4 : Organisation du tournoi**

Le tournoi doit respecter les règlements fédéraux et régionaux en matière d'organisation de compétitions

Le tournoi doit être ouvert à tous les départements d’Ile-de-France et l’ensemble des Ligues Régionales de la Fédération Française de Badminton afin de permettre aux jeunes franciliens non retenus aux TNJs de marquer des points et rencontrer des joueurs d’autres départements.

Les tableaux poussins, benjamins, minimes et cadets doivent être ouverts dans au moins quatre disciplines (SH, SD, DH, DD)

Le tournoi pourra également proposer le tableau de mixte à une ou plusieurs catégories.

#### **Article 5 : Inscriptions**

Les inscriptions seront réalisées par l’organisateur.

#### **Article 6 : Buvette**

Le club organisateur doit mettre en place une buvette.

#### **Article 7 : Récompenses**

Des récompenses devront être prévues par le club au minimum pour les finalistes.

#### **Article 8 : Juge Arbitres**

Le JA est à trouver par le club organisateur

#### **Article 9 : Communication**

Club : communication habituelle

Ligue :

- Site internet de la Ligue : [www.lifb.org](http://www.lifb.org)
- Une newsletter par tournoi aux jeunes et clubs
- Vers les comités franciliens
- Vers les autres Ligues Régionales de la FFBaD
- Aux responsables ETR des Ligues Régionales de la FFBaD

#### **Article 10 : Semaine suivant le tournoi**

Le club doit :

- Transmettre à la Ligue une copie du fichier du tournoi
- Transmettre à la Ligue le Palmarès